L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 7 OCTOBRE 1892.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—Une maison-cottage simple et une double, à bon marché. coin Espagne et Derbigny. 6oct—4f

A VENDRE—Bois de chauffage à $1.50 et $5 la corde, délivré. Coin des rues Espagne et Claiborne. 6 oct—4f

A VENDRE—Un salon de barbe. Termes modérés. S'adresser, 40 S. Claiborne. 4oct—3f

A VENDRE—Quatre beaux chevaux acclimatés, garantis sains. 175 rue Royale. 2 oct—7f

DEMANDES.

ON demande—Cuisinière française. S'adresser 244 Baronne, près St-Joseph, de 4 à 6 P. M. 6 oct—3 f.

MANGIN demande un ouvrier et un apprenti au No 72 Ste Anne. 2 oct—7f

CUISINIÈRE.

On demande une bonne cuisinière au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiatement. 1er oct—

ON demande une cuisinière, ne parlant que le Français. S'adresser à la pharmacie, au coin Bolivar et Poydras. 28 sept.—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Morgan Hall et Ann Eliza Childs sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,849—Division A.—Attendu que Mme Leon F. Jarin, née Armistead, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Morgan Hall et Ann Eliza Childs, sa femme, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE, Greffier.

6 oct—6 11 15

Succession de Louis Balzano.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,078—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine Colla, veuve de Louis Balzano, tutrice, et comme tel administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE, Greffier.

6 oct—6 11 15

Raymond Ducos vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,784—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Louis A. Belmont, Syndic des Créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

5 oct—5 8 14

Succession de George Hubner et de sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,840—Division D.—Attendu que Dr George Hubner a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Hubner et de Margaret Klein, sa veuve, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 oct—4 9 13

Succession d'Alexander Mincoffret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,797—Division C.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexander Mincoffret, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

27 sept—oct 1 6

Succession de Alexandre Grille.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36 828—Division E.—Attendu que Mme Catherine Grille, Vve de Louis Talasso, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexandre Grille, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 oct—4 9 13.

Succession de Andrew J. Stevens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,834—Division B—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Andrew J. Stevens, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

1 oct—1 5 9

Succession de Mme Barbara Steele.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,355—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Gustave Beck, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 sept—28—oct 1 7

Succession de Robert Young Black.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,137.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

1er oct—1 5 9

Succession de Cécile Peirmaule Perrault, Veuve en premières noces de Paul A. Osborne et femme décédée de John D. Frick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,223—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Paul Albert Bacas, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour:

A. V. FLOTTE, Greffier.

29 sept—29—oct 4 8

Succession de Mme Wilhelmina Schwenck, individuellement et comme exécutrice testamentaire vs P. O. Rosenstream, tuteur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,325—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par Mme Wilhelmina Schwenck, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 sept—28—oct 1 7

Succession de Vincent Buttaloro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,990—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Pesci, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 sept—28—1 7 oct

Succession de Rév. Julius Werner et Marie Louise Schmidt, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,587—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Schmidt administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

27 sept—27—1 6 oct

Succession de Bernard Seckle, Catherine Seckle et Helen Seckle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,430—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Charles S. Seckle, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

A. V. FLOTTE, Greffier.

27 sept—27—1 6 oct

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 6 OCTOBRE—CLASSE No 267

Tirage de 4 heures P. M.

15	30	25	30	44	29	79	18	21	13	69	43	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 6 octobre 1892—4 heures P. M.

J. A. A. BOURSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par ces présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

[signatures]

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 11 OCTOBRE 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit		$75,000
1 Lot de...	20,000,	......	20,000
1 Lot de...	10,000,	......	10,000
1 Lot de...	5,000,	......	5,000
2 Lots de...	2,500,	......	5,000
5 Lots de...	1,000,	......	5,000
25 Lots de...	300,	......	7,500
100 Lots de...	200,	......	20,000
200 Lots de...	100	......	20,000
300 Lots de...	60,	......	18,000
500 Lots de...	40,	......	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit......		$10,000
100 Lots de... $60,	......	6,000
100 Lots de... $40,	......	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit......		$19,980
999 Lots de $20,	......	19,980
3,434 Lots se montant à......		$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5 Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse au plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Bil et de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent le tirage annoncé.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 8:30 am	Memphis and Kansas City Fast Train..5:00pm
Vicksburg Ex. 8 35 pm	Vicksburg Ex...8 30 am
Baton Rouge accommodation......10:00 am	Baton Rouge accommodation......3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Ex 7:45 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc. 9:05 am	No 4 Fast Ex...10:55 am
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 Coast Acc. 3:30 pm
5 Fast Mail. 7:20 pm	No 2 Lim. Ex 7:25 pm
Exc. dimanche..9:45 pm	Exc. dimanche..7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1, Fast Mail. 8:10am	No 2, Fast Mail. 8:00pm
No 3, Chic. Lim. 8:00pm	No 4, Chic. Lim. 11:30am
No 25, Local Mail and Express......7:05pm	No 26, Local Mail and Express......7:00am
No 35, Excursion du dimanche......9:00pm	No 36, Excursion du dimanche......7:40am

TEXAS AND PACIFIC.

Calif'na Ex......7:00 pm	Calif'na Ex......9:15 am
Ft Worth, Hot Sp'gs & St-L. Ex...6:50am	Ft Worth, Hot Sp'gs & St-Louis......5:30pm
Local......10:05am	Local......3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Mexico......7:05pm	Mexico......9:15am
California Ex. 10:55am	California Ex...5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 2:50 pm	No 18 Local......8:45am
No 5 Fast lime. 7:00 am	No 6 Fastline..8:30 pm
	No 2 Limited....2:30 pm

EAST LOUISIANA RAILROAD.

Dimanche.

No 9......7:00 pm	No 10......8:00 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7......8:20 am	No 8......4:00 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache...9:25 am	Pte-la-Hache..7:00am
"......4:15 pm	"......5:00pm
Shell Beach....9:25 am	Shell Beach.....7:00am
"......4:15 pm	"......5:00pm

Dimanche.

Pte la-Hache...9:25 am	Pte-la-Hache..7:15 am
"......7:00pm	"......5:00 am
Shell Beach....9:25 am	Shell Beach......8:00 am
"......7:00pm	"......7:15 am
	"......5:40pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger......9:00 am	Alger......4:30 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger......5:40 pm	Alger......8:00 am

Dimanche seulement.

Alger......7:05 pm	Alger......8:00 am

Nouvelles Maritimes.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

WEATHER.

Forecast for October.—Generally moderate weather will prevail, but gales may be experienced along the transatlantic route and off the Amer can coast three or four times during the month. Although October is the last month of the West Indian hurricane season, several of the most severe hurricanes on record have occurred about this time, and no precaution should be neglected. It will be well to remember that October hurricanes recurve in lower latitudes, generally speaking, than during July and August. There will be less fog than during September, and no ice will be encountered south of the latitude of Cape Race.

STORM SIGNALS.

Atlantic and Gulf Coasts of the United States.

The meaning of these signals should be fully understood by masters of vessels, in order that every possible advantage may be taken of a timely warning of approaching storms. The flags are 8 ft. square; pennants, 5 ft. hoist, 12 ft. fly.

These signals are displayed at eighty-two stations of the U. S. Weather Bureau, from Eastport, Maine, to Corpus Christi, Texas. Of these stations the following are supplied with the International Signal Code also, to exchange messages with and in some cases report passing vessels: Nantucket, Vineyard Haven, Woods Holl, Block Island, Cape Henry, Kitty Hawk, Hatteras, Southport, and Jupiter.

NIGHT SIGNALS.

Red light: Easterly winds. White light above a Red light: Westerly winds.

INFORMATION SIGNAL.

A red pennant hoisted alone indicates that the local observer has information regarding a storm of limited area but dangerous for vessels about to sail for certain points; this information will be furnished upon application.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (Time-Ball) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

New Chart of the West Indies.

The United States Hydrographic Office has just issued a chart of the West Indies, including the Gulf of Mexico, the Caribbean Sea and adjacent coasts of the mainland, which will be highly appreciated by ship-captains navigating those waters. The new chart embodies the results of the most recent surveys, together with the latest information from reliable sources, and has been published by the Hydrographer with the special object of furnishing, clearly and graphically just such information as is required by navigators. This is the first chart, covering both the Gulf of Mexico and the Caribbean Sea, that has been issued in a single sheet; and, while on a scale amply large enough for the ordinary purposes of navigation, is still of a convenient size for use on board ship. One of the valuable features of the publication on its face of the results of careful investigations of the Gulf Stream, in the Yucatan Channel and the Straits of Florida; and of the currents outside of the Windward Islands, and through the various passages leading into the Caribbean Sea. Still another new departure in chart-publication is the account given of the seasons, winds and weather of the West Indies, with storm diagrams, concise descriptions of barometric and other indications of approaching hurricanes and brief, plain rules for avoiding their dangers and profiting by their winds. Upon the whole, it is the most valuable chart ever published of the region covered, and redounds to the credit of the Hydrographic Office.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 7 OCTOBRE 1892.

Donaldsonville—MABEL COMEAUX, à 12 m

Haut du fleuve—GEN. H. F. DEVOL, à 2 p m

Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 a m

SAMEDI, 8 OCTOBRE 1892.

Greenville—T. P. LEATHERS, à 5 p m

Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, à 12 m

Haut du fleuve—BELLE OF THE COAST, 12 m

Haut du fleuve—GEN. H. F. DEVOL, à 2 p m

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 p m

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Aransas	Havane	Alger
Breakwater	Belize	3e dist. 30
Clinton	....	Alger
Dunan	Havre	rue Ly
Electrician	Liverpool	3e dist. 10
Eastern Prince	Méditerranée	rue 6e
Freshfield	Brême	4e dist. 47
Governor	Liverpool	1er dist. 31
Gracia	Liverpool	Southport
Gallego	Liverpool	3e dist. 28
Hispania	Port Limon	Alger
Hegarth	Liverpool	1er dist. 21
Mab	U K or Continent	Elevator
Ocean Prince	Continent	rue 6e
Professor Morse	En réparation	1er dist. 12
Paris	Havre	4e dist. 41
Puerto Rico	Barcelone	4e dist. 40
Ramon de Larrinaga	Liverpool	
S Pizzati	Truxillo	1er dist. 15
S Oteri	Ceiba	1er dist. 15
Springwell	Havre	rue 3e
Stillwater	Belize	3e dist. 30
Violante	Vera Cruz	rue 6e
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger

NAVIRES.

Charlie Baker	Dublin	Southport
Marcellino Jane	Tarragona	1er dist. 31

BARQUES.

Vasco de Gama	....	rue 6e

GOELETTES.

Eleanor	....	1er dist. 20
Jno F Kranz	Mobile	rue 6e
James B Jordan	Cadix	1er dist. 27
Jennie Wood	Ruatan	3e dist. 31
Santo Oteri	....	1er dist. 14
Wm M Bird	Martinique	1er dist. 13

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Louisiana, Gager......parti 1er oct
Steamship El Mar, Mason......parti 1er oct
Steamship New Orleans, Kemble......parti 5 oct
Steamship El Dorado, Byrne......parti 5 oct

PHILADELPHIE.

Goélette Susie M Plummer, Creighton......parti 29 sept

LIVERPOOL.

Steamship Mexican, Sandry......parti 15 sept
Steamship Australian, Japha......parti 27 sept
Steamship Astronomer, Wallace......parti 15 sept
Steamship Nicaraguan, Winder......parti 17 sept
Steamship Darien, Wrake......parti 22 sept
Steamship Wm Cliff, Foot......parti 8 sept
Steamship Olympia, ...parti 18 sept
Steamship Pallas, Valiant......parti 30 sept
Steamship Explorer, Jones......parti 22 sept
Steamship Gerald, ...parti 20 sept
Steamship Greencastle, Jones......parti 2 oct

SHIELDS, ANG.

Steamship Phyl is, ...parti 28 sept
Steamship Toledo, ...parti 30 sept

BARRY.

Steamship Arroyo, ...parti 29 sept
Steamship Benton, ...parti 26 sept

LIMERICK.

Barque Francisco, Maresca......parti 6 sept

MARSEILLE.

Barque Laura, ...parti 21 août

ANVERS.

Steamship Dupuy de Lome, Dechelle......

Steamship Arroya, ...parti 3 sept
......parti 24 sept

PAUILLAC.

Steamship Dupuy de Lome, Dechelle......parti 11 sep

CUXHAVEN.

Steamship Imperial Prince, Cox......parti 26 sept

TRIESTE.

Barque Vesuvio, Longobardo......parti 1er juin

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt d'une police d'assurance.

Wolf and Marks versus T. H. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 34,901.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hô el St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de T. H. Lee, dans une certaine police d'assurance émise par la Mechanics & Traders Insurance Co., de la Nouvelle-Orléans, sous le numéro 1,052 pour la somme de 1,000 sur le fonds de marchandises générales dans la bâtisse couverte en bardeaux, située dans la ville de Ludlow, Etat du Mississippi sur la plantation de l'assuré, le dit T. H. Lee soit que la perte occasionnée par l'incendie du dit fonds de marchandises générales soit réglée conformément à la dite police ou autrement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

29 sept—29—oct 4 8 12

VENTES PAR LE CONSTABLE.

A. B. Griswold & Co. vs John J. O'Rielly.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans No 22,449.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, ent e et Charles et Carondelet, le VENDREDI, 7me jour d'octobre 1892 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une montre de 14 karats Appleton Tracy (ou er) No 4,123,338. Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM NELSON, Constable.

28 sept—28—oct 4 7

Martin McEvoy vs M. et Mme S. Bell.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 22,417.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le VENDREDI, 7me jour d'octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, 1 comptoir et grillages, tables, 1 piano, 1 stove, 1 miroir, 1 lot de bouteilles assorties contenant des liqueurs et cordiaux, étagères, etc.

Saisi dans l'affaire intitulée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

28 sept—28—oct 4 7

A. Baldwin & Co. Limited, vs. Léon Kahn et al, in solido, et Mme Charles Kahn, "garnishe."

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 16,175—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 11me jour d'octobre 1892 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

28 sept—28—5 11 oct

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 36,822—Division C.—Samuel S. Earl vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Samuel S. Earl soit convoquée et tenue pardevant Frederick Zengel, Esq. notaire public, à son bureau, No 49 rue Camp, commençant le JEUDI, 13 octobre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et de voter sur toutes matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 28 septembre 1892.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

1er oct—3 fas 13 oct

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 34,746—J. C. Pottharst vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de J. C. Pottharst soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en cette ville, commençant le MERCREDI 9 novembre 1892, à 11 heures A. M., pour fixer les termes et conditions pour la vente de la propriété appartenant au pétitionnaire et située dans la paroisse St Tammany, dans cet Etat.

Nlle-Orléans, 26 septembre 1892.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

28 sept—3 fois au 9 nov

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Dryades.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytania & Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 3ème Precinct
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Basin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Bayou.
414 Pobès et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
413 France & Goten et Levée.
414 Marché Washington.
415 Louisa et Remparts.
412 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
413 Dauphine et Indépendance.
414 Station des cars, Pologne.
415 Casernes des Etats-Unis.
Marais et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Bijouterie et Meubles.

Succession de Mme Eliza Granet Veuve de George J. Lord.

No 36,956.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—LUNDI, 10 octobre 1892, à 11 heures A. M. il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E, daté le 22 septembre 1892, dans l'affaire ci-dessus au local 127 et 129 Commune entre les rues Camp et St-Charles.

1° Une paire de boucle-d'oreilles en diamants.

2° Une broche en diamants forme de serpent.
3° Une broche en cheveux à portrait.
4° Une broche pensée.
5° Une broche à vingt diamants forme de serpent.
6° Une montre en or de dame, un ameublement de chambre à coucher et une pendule. Conditions comptant sur les lieux.

29 sept—29 30—Oct. 1 8, à date.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Comptes ouverts, Billets et Réclamations.

In re C. Madnell vs. Ses Créanciers.

No 34 204.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la cour ci-dessus, Division D, maintenant absent en congé, daté le 29 septembre 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Tous et particulièrement les comptes ouverts, billets et réclamations, d'après un inventaire enregistré.

Conditions Comptant.

1er oct—1 2 5 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions, Monnaies et Divers.

Succession de John Henry.

Nos 34,646—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 12 Octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 septembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1. 1.500 actions de la A'exandria Mining Company.
2. 2,000 actions de la Mountain View Mining Company.
3. 250 actions de la Mineral Point Tunnel Company, de San Juan, Colo.
4. 1,200 actions de la Chalcydony Manufacturing Company, de $1 chacune.
5. 1,000 actions de la Ryling Gold Mining Company, de $1 chacune.
6. 80 actions de la Silver Creek Mining Company, de $1 chacune.
7. 1 lot de monnaies et divers, consistant en vieille monnaie américaine, Trade Dollars, monnaie anglaise, Chaînes en or, Bagues, etc.

Le tout d'après inventaire enregistré.

1 oct—1 2 5 9 12

VENTE EN PARTAGE.

Cottages doubles productifs,

Nos 93 et 95 rue St-Pierre

près Bourbon, et

Nos 78 et 78 1/2 rue Toulouse,

près Royale.

Successions de M. et Mme Claude Foulon.

No 36,429—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 25 août 1892 et signé le 29 août 1892 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, dans les successions ci-dessus intitulées—

1° Le double cottage d'un bon rapport, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, Nos 93 et 95 rue St-Pierre contenant en tout 8 chambres, corridor, arrière cour, etc. rapportant $240 par an, et ci-après décrit comme suit: Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Bourbon, Dauphine et Orléans, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Pierre sur 76 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le double cottage élégible, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, Nos 78 et 78 1/2 rue Toulouse, contenant en tout 8 chambres, corridor, arrière cour, etc., dans un district populeux, à la portée des chars, etc., rapportant $240 par an et ci-après décrit, comme suit: Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Royale, St-Louis et Bourbon, désigné par le No 1 sur un plan dressé par P. C. Boudousquié, voyer, et déposé en l'étude de S. Magner, ci-devant notaire en cette ville, sous le No 132, d'après lequel plan le dit lot mesure 23 pieds de face à la rue Toulouse sur 88 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Benj. Ory, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

7 sept—7 14 21 28—5 12 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le magasin et résidence en briques, à trois étages, bien situé.

No 223 rue Nord Peydras,

Près Baronne et juste en face du Marché Poydras.

Succession de Stephen Puttaut.

No 36,299—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune — MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, et siégeant à la place de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le magasin et résidence en briques à trois étages, No 223 rue Nord Poydras, entre Penn et Dryades, ayant un grand magasin, vestibule et trois chambres en haut, balcon, six chambres avec arrière galerie, en haut, citerne hydrant, cour pavée, écurie, etc., et décrit comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Poydras, Perdido, Penn et Dryades, désignés par les numéros 5 et 15 sur un croquis annexé à un acte de vente de Paul J. Gleises à E. Frantz, passé pardevant E. G. Gottschalk, ci devant notaire en cette ville, le 17 décembre 1868 et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 5, 21 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Nord Poydras, sur 75 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et 21 pieds 3 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond et face à une allée de 10 pieds de large et conduisant entre les deux rues Penn et Dryades pour l'usage en commun du dit lot et autres y attenant; le lot No 15 à 21 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la dite allée, 21 pieds 3 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond, 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 14, et 28 pieds 5 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 16, ensemble avec l'usage de la dite allée en commune.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de garantie. Un dépôt de dix pour cent requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant —— —— notaire public, aux frais de l'acquéreur.

7 sept—7 10 11 17 18 24 25—oct 1 2 5 à date

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Premier District.

Rues St-Joseph et Delord,

Entre Baronne et Dryades,

—ET—

Actions de la Banque des Citoyens.

—A l'encan—

Succession de Mme Catherine Mulvihill, femme de James J. Mulvihill.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,276—Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 6 septembre 1892, il sera vendu à l'encan, savoir:

1° Trois actions du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, certificat No 1,554.

2° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Joseph, Dryades, Delord, Julia et Baronne désignés par les Nos 44 et 45, d'après un plan fait par Delafield, arpenteur, en mars 1833, et déposé au bureau de Félix Grima, ancien notaire de cette ville.

Le lot No 44 mesure 20 pieds de face à la rue St-Joseph et 17 pieds 4 pouces de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur la ligne latérale convergeant de manière à faire la largeur du dit lot dans le fond 8 pieds, plus ou moins. Le lot no 45 touche au lot No 44 et mesure 25 pieds de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur, sa ligne convergeant aussi de manière à faire la largeur du dit lot dans le fond 8 pieds, plus ou moins, faisant face dans le fond à une allée de 15 pieds, commune aux dits lots et à d'autres.

Les améliorations sur les dits lots de terre comprennent la maison en briques connue comme le No 241 rue St Joseph et un édifice à deux étages renfermant 6 chambres, office, etc.

Conditions de la vente.

Pour les actions de banque—Comptant avant le transfert.

Pour les propriétés foncières—Un tiers ou plus comptant, au choix des acquéreurs, et le reste (s'il y a une balance) à un et deux ans de crédit en versements égaux représentés par les billets des acquéreurs à leur ordre, endossés par eux et portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la date jusqu'à complet paiement, garantis par le gage du vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, et toutes les clauses de garantie ordinaires, comprenant le transfert de la police, les honoraires d'avocat en cas de non paiement par les acquéreurs, etc. L'acquéreur sera tenu, en outre du montant de l'adjudication, le paiement de toutes les taxes pour l'année 1892 et déposera 10 pour cent du prix d'achat en comptant, au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel, notaire.

8 sept—8 14 21 28—oct 5 12

VENTES A L'ENCAN

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DESIRABLES ET ATTRAYANTES

Comme Placement d'Argent

—DANS LE—

DEUXIEME DISTRICT

—A—

L'ENCAN.

Titres Parfaits.

SUCCESSION DE

Vve J. Schweitzer.

VENTE EN PARTAGE.

No 35,941—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Plans exposés à la Bourse des Encanteurs.

PAR D. DANZIGER, encanteur.—Bureau, 31 rue Carondelet—MERCREDI, 26 OCTOBRE 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du et signé le 16 septembre 1892, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'encan les propriétés foncières ci après décrites, savoir:

1. LA BATISSE EN BRIQUES A TROIS ETAGES, COUVERTE EN ARDOISES, No 249 RUE ROYALE.

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Royale Chartres, Ursulines et Philippe, mesurant 29 pieds 3 pouces et 4 lignes de façade rue Royale, 29 pieds 2 pouces et 1 ligne en largeur à l'arrière, et une profondeur, sur chaque ligne latérale, de 127 pieds 11 pouces; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, portant le No 249 de la rue Royale. Dessus s'élève une bâtisse en briques à trois étages, ornée d'une large verandah. Il y a environ 20 chambres en tout, cour et trottoir pavés en dalles, citerne, hydrant, etc. Loué $71 par mois.

2. VASTES BATISSES DOUBLES A DEUX ETAGES EN BRIQUES AVEC MANSARDES, Nos 90 et 92 RUE D'ORLEANS.

Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2, dans le carré d'îlet borné par les rues Orléans, Royale, St-Pierre et Bourbon, sur un plan de Trastour, en date du 1er février 1844, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire. Les quels terrains se touchent et mesurent comme suit: To nain No 1, 20 pieds 10 pouces de façade rue d'Orléans, sur 83 pieds 4 pouces de profondeur. Le terrain No 2, 23 pieds 10 pouces de façade rue d'Orléans, sur 83 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse double à deux étages en briques avec mansardes, elle a 32 chambres, cour et trottoir pavés en Schillinger, 2 citernes, hydrant, etc. Loué $67 par mois.

3. DESIRABLE MAGASIN EN BRIQUES A DEUX ETAGES AVEC MAISON DE RESIDENCE, No 159 1/2 RUE ROYALE.

Un certain terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B dans le carré d'îlet No 58, borné par les rues Royale, Ste-Anne, Bourbon et Dumaine, sur un plan de Arthur de Armas, en date du 29 juin 1855. Ledit terrain mesure 14 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade rue Royale sur 96 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages comprenant comme magasin et maison de résidence. Il y a en outre du magasin, 9 chambres, corridors, etc., cour et trottoir pavés en dalles, citerne, hydrant, etc. Loué $36 50 par mois.

4. MAGASIN ET MAISON DE RESIDENCE DOUBLES EN BRIQUES, COUVERTS EN ARDOISES, Nos 46 et 46 1/2 RUE STE-ANNE.

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les numéros 46 et 46 1/2 de la rue Ste-Anne, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 7 dans le carré d'îlet borné par les rues Ste-Anne, Chartres, Royale et l'Allée Ste-Antoine. Lequel terrain mesure 27 pieds de façade rue Ste-Anne, sur une profondeur de 78 pieds, 8 pouces du côté de la rue Royale et 78 pieds, 6 pouces du côté de la rue de Chartres, et 27 pieds de largeur à l'arrière. Les améliorations comprennent un magasin et maison de résidence doubles à deux étages en briques, couverts en ardoises. La maison de chaque côté a 6 chambres, verandah, corridor, citerne, hydrant, allée, etc., contiguë aux cours, dans le voisinage du marché français, etc. Loué $40 par mois.

5. RESIDENCE DE CHOIX EN BRIQUES, A TROIS ETAGES, COUVERTE EN ARDOISES, No 90 RUE D'ORLEANS.

Un certain lot de terre avec les édifices qui s'y trouvent, connu comme le No 90 rue d'Orléans, dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Royale et Bourbon mesurant, au pied américain, 20 pieds de face à la rue d'Orléans par 86 pieds 6 pouces de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence en briques, à trois étages, couverte en ardoises, avec verandah sur devant, et comprenant en tout 11 chambres, avec banquette et cour pavées, citerne, hydrant, etc. Loué $31 par mois.

6. L'EDIFICE EN BRIQUES, A TROIS ETAGES, COUVERT EN ARDOISES, No 10 ALLEE D'ORLEANS, DERRIERE LA CATHEDRALE ET FAISANT FACE A LA PLACE ST-ANTOINE.

Un lot de terre, avec les édifices qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 10, dans l'îlet borné par les rues Royale et St Pierre Exchange Alley et Allée d'Orléans, mesurant (de dit lot) 17 pieds 11 pouces de face à l'Allée d'Orléans sur 59 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur et face à Exchange Alley, borné dans le fond par une allée commençant sur Exchange Alley, et mesurant sur une ligne parallèle de Exchange Alley et parallèle à l'Allée d'Orléans 23 pieds 6 pouces, laquelle ligne se prolonge diagonalement sur l'Allée d'Orléans, et mesure en outre 11 pieds 11 pouces de ce point sur une ligne parallèle à Exchange Alley, 10 pieds 10 pouces de ce point, à la portion formant le fond du dit lot formé à angles droits, 17 pieds 2 pouces 2 lignes à une ligne parallèle à Exchange Alley mesurant 34 pieds 7 pouces 6 lignes de face au dit lot à l'Allée d'Orléans, portant le No 10 Allée d'Orléans.

Les améliorations consistent en un édifice en briques, à trois étages, couvert en ardoises, ayant 11 chambres, un vestibule, avec balcons et galeries, citernes, etc., trottoir pavé. Loué $27 par mois.

7. EDIFICE A DOUBLE CORPS DE LOGIS, A DEUX ETAGES AVEC MANSARDE, COUVERT EN ARDOISES, Nos 211 ET 211 1/2 RUE ST-PIERRE.

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, portant le No 211 rue St Pierre, dans le Deuxième District de cette ville, formant partie d'un lot de terre désigné par le No 56, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St Pierre, Marais et Villeré, laquelle portion de terre mesure, au pied américain, 26 pieds 5 pouces de face à la rue St Pierre sur environ 63 pieds 2 pouces de profondeur. Les améliorations consistent en une résidence à double corps de logis, en briques, à deux étages, couverte en ardoises, avec mansarde, ayant de chaque côté 6 chambres, avec hydrant, etc. Louée à raison de $24 par mois.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus, au choix des acquéreurs, comptant; le reste, s'il y a une balance, à un crédit d'un et de deux ans, en billets des acquéreurs respectifs, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à échéance, garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente contiendront la clause habituelle de 5 pour cent pour honoraires d'avocat, en cas de procès pour recouvrement du montant des dits billets, transfert de la police d'assurance, le pacte de non aliénando, et toutes les clauses ordinaires de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1892 en sus du prix d'adjudication et devront déposer 10 pour cent du prix d'achat, au comptant, au moment de l'adjudication, pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 sept—24—2 9 16 19 oct à date

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une belle maison de résidence en briques, avec magasin au rez-de-chaussée, No 208 rue Royale, coin Dumaine.

Royal T. Store.

Succession d'Edouard A. Langevin, No 36,157, et dans l'affaire des mineurs Edouard A. Langevin, jne, Louis Langevin et Admée Langevin, No 36,158.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. O. H. Robinson, encanteur—Bureau, 164 rue Commune—MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un et conformément à un ordre dans l'affaire de la succession d'Edouard A. Langevin, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D King, juge de la dite cour, en congé en date du 2 septembre 1892, et dans l'affaire des mineurs Edouard A. Langevin, jne, Louis Langevin et Admée Langevin, signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 16 septembre 1892, pour le compte de la susdite succession, à l'encan il sera vendu:

La vaste maison de résidence en briques, à trois étages avec magasin au rez de chaussée, portant le No 208 de la rue Royale au coin de la rue Dumaine, (dans le carré d'îlet borné par les rues Chartres et St Philippe) ayant de grands salons, salle à manger, 5 chambres à coucher, corridor, gaz, chambre à bain, grande cour pavée en dalles—le terrain mesure 30 pieds, 3 pouces, 3 lignes de façade rue Royale, sur une profondeur de façade rue Dumaine, de 90 pieds 1 pouce, 6 lignes et 9 pieds, 2 pouces, 4 lignes de largeur à l'arrière limite faisant face à une allée commune de 4 pieds, 2 pouces, 7 lignes de largeur ouvrant rue Dumaine, pour l'usage en commun du dit terrain et des terrains 2 et 3, le tout d'après un plan attaché à l'acte passé pardevant Adolphe Boudousquié, ancien notaire en cette ville, le 15 juin 1855, maintenant louée à raison de $50 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans de crédit représentés par des billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an et garantis par lien et privilège du vendeur ainsi que toutes les autres clauses usuelles de garantie; 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo C. Preot, notaire.

26 sept—26 29 30—oct 6 9 13 16 26

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON & SON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE LIQUIDATEUR.

MM. Engelhardt, Langdon et Hayburn, en liquidation.

Bandes, Toile à voile, Turpentine, Outils, Anchovies, Quincaillerie, Machinerie, Machines à coudre, Crochets, Blocks, Bouées, Amiantes et matériel, Balances pour bâtiments, Pompes, Boîtes pour vidanges, Plantes, Hamacs, Cordes et nombre d'articles divers, trop long à énumérer. Aussi, un Cheval, Wagon et Harnais.

Par ordre du liquidateur dans l'affaire ci-dessus.

Pour du comptant. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON, W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet.—MERCREDI, 12 octobre 1892, à 10 heures et demie A. M., au local No 136 rue du Camp, entre les rues Lafayette et Girod, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 6 octobre 1892, dans l'affaire de W. D. Hayburn vs. Joseph Engelhardt et al., Docket No 36,703, il sera vendu à l'encan—

Tout le contenu du local ci-dessus, No 136 rue du Camp, d'après un inventaire enregistré, dans l'honorable cour ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

7 oct—jusqu'à date.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Henry & Brown vs Leurs Créanciers.

No 31,027—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Propriété Commerciale de Choix, Sur les rues St Joseph, Fulton et S. Peters.

Le Bail de Deux Lots de Terre Avec une Bâtisse en Fer Tayauté (Corrugated) à Deux Etages,

Faisant face aux rues Fulton, North Market et South Peters.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 septembre 1892, dans l'affaire d'insolvabilité de W. G. Henry & H. T. Brown, individuellement et comme membres de la raison sociale de Henry & Brown, sera vendu à l'encan, à savoir:

1° Cette Propriété Commerciale de valeur ayant une façade sur chacune des rues Fulton, St-Joseph et South Peters faisant face à la ligne de chemin de fer du Illinois Central R. R., près du Belt R. R. et décrite comme étant un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nouvelle Levée (ou South Peters), St-Joseph, Fulton et North Market, désigné comme lot No 1 sur un plan dressé par J. A. Beard, voyer, lequel dit lot mesure 24 pieds et 7 lignes de face à la rue Nouvelle Levée sur la même façade sur la rue Fulton et sur 127 pieds et 1 pouce de profondeur et face à la rue St-Joseph et 127 pieds, 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

2° Le Droit, Titre et Intérêt dans et à un bail de $20 par mois accordé par Mme Marie Rose Gras à William G. Henry, daté le 13 août 1884 pour le terme de dix ans commençant le 1er septembre 1884, et finissant le 31 août 1894, en deux lots de terre formant l'encoignure des rues Nouvelle Levée, North Market et Fulton, et décrits dans le dit bail; l'acquéreur assumera les diverses obligations du locataire indiquées, et prendra le dit bail sujet à ses termes et conditions. Copie du dit bail est enregistrée au bureau de l'encanteur et sujette à inspection.

Conditions—Comptant

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Octave Morel, notaire public. Les acquéreurs seront requis de déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

28 Sept—28 Oct. 1 8 15 24 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE, A Alger 5me District.

Succession de Julia C. Dassinger.

No 36,448—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune—MERCREDI, 19 octobre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'hôtel St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W Ellis juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent en congé, daté le 7 mars 1892 dans l'affaire de la succession de Mme Julia C. Dassinger, sera vendu, à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et servitudes, etc., y appartenant, situé à Alger, cinquième district de cette ville, désigné par le No 20 de l'îlet No 7 compris entre les rues Lavergne, Barthélemy, Delaronde et Villeré, d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, le 18 mars 1842, et déposé au bureau de Louis T. Caire ex-notaire. Le dit lot mesure, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage-résidence confortable construit retiré de la rue et en outre une maison dans le fond, cour, terre etc., en face de la résidence élégante du Dr W. H. Riley.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. P. Upton, notaire public.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

18 sept—18 24—oct 1 8 15 19

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le premier district.

Succession de Veuve E. P. Boutté.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 21,253.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau, No 155 rue de la Commune—MERCREDI 2 novembre 1892 à midi il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 septembre 1892 amendant un ordre rendu et signé le 15 septembre 1892, dans la succession ci-dessus mentionnée la propriété ci-après, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 18, dans l'îlet borné par les rues Galvez Palmyre, Miro et Gasquet, mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur et façade de 118 pieds 1 pouce, formant l'encoignure des rues Galvez et Palmyre.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 19 dans le même îlet de district que la propriété décrite ci-dessus, contigu à l'autre et mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles.

Conditions.—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant James Simeon, N. P., aux frais des acquéreurs.

2 oct—2 5 12 19 26—nov 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété bien située dans le Troisième District,

No 338 rue Nord Remparts entre Esplanade et Kerlerec, occupé par Geo D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

No 334 rue Nord Remparts entre Kerlerec et Esplanade, un élégant cottage élevé.

Succession d'Elisa Marguerite Félicité Foy.

No 36,496.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J Spear, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 5 septembre 1892, de la propriété ci-après décrite, pour le compte de la dite succession, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Remparts, Esplanade, Kerlerec et Bourgogne, désignés par les lettres C et D, sur un plan fait par D. E Sugheru, voyer, le 2 septembre 1852, mesurant, conformément au dit plan (au pied américain), 32 pieds 2 pouces et 3 1/2 lignes de face, chacun, à la rue Nord Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Il y a un bail enregistré pour cinq ans, à partir du 1er avril 1892, sur une portion des dits deux lots de terre, laquelle portion est décrite dans le dit bail, endossé par un acte par devant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, en date du 15 avril 1892, comme mesurant à peu près 60 pieds de face sur la rue Remparts, sur une profondeur de 100 pieds. Les améliorations comprennent une grande bâtisse avec écurie, etc., et occupée par Geo. D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Remparts, Esplanade, Kerlerec et Bourgogne, désigné par la lettre "E", sur un plan fait par D. E. Sughera, voyer, en date du 1er septembre 1852 et mesurant, conformément au dit plan, au pied américain, 32 pieds de face à la rue N. Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage élevé, en briques entre poteaux, avec corridor de côté, 3 chambres, un cabinet. Une cuisine à un étage, avec deux chambres. Jardin, figuiers et pêchers, puits, lieux d'aisance, etc., etc., connu par le numéro municipal 334 rue Nord Remparts.

Conditions—Comptant à l'adjudication; l'acquéreur ou les acquéreurs assumeront en plus du prix de leurs adjudications les taxes d'Etat dues sur la dite propriété pour l'année courante 1892, et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente. La propriété ci-dessus décrite est vendue sujette à tous les droits que le locataire peut avoir légalement acquis d'après le dit bail.

Actes de vente pardevant M. T. Déjan, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 sept—7 14 21 28—oct 5 12

Timbresposte,

Achat de toute quantité à des prix les plus élevés de vieux timbresposte, cartes postales, collections, aussi que monnaies et antiquités. Prière de faire des offres ou des envois à

A. WEISZ,

Marchand de Timbresposte et Antiquités. Budapest, (Hongrie) Vaczi-ucza 4.

26 sept—26f dim an

VENTES A L'ENCAN

PAR D. B. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John H. Weydig vs ses créanciers,

No 35,742—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR D. B. MORPHY, encanteur—Il sera vendu en bloc VENDREDI, 7 octobre 1892, à midi, dans le magasin No 56 rue Magasine entre Poydras et Lafayette, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 22 septembre 1892 et à moi adressé—

Un lot de vins, liqueurs, verres, etc. Aussi un "national cash register."

Conditions—Strictement comptant.

27 sept—27—oct 1 3 7

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL,

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie......	$133,094 46	
Sur risques maritimes......	2,507 36	
Sur risques de rivières......	1,961 01	
Total......		$137,562 83
Moins,—Primes non acquises......		49,130 00
		$88,382 83
Ajouter: Compte d'intérêt......	$3,653 26	
Compte de loyer......	7,596 75	$11,264 01
		$99,646 83
Pertes payées:		
Sur risques de feu......	$60,688 79	
Sur risques maritimes......	313 56	
Sur risques de rivières......	205 38	
Pertes totales......	$61,207 75	
Primes rendues......	$4,772 72	
Réassurances......	2,841 85	
Dépenses......	13,820 00	
Taxes......	9,190 81	
Honoraires d'avocat......	340 00	
Compte de courtage......	1,703 11—$7,877 85—98 785 24	
		$861 59

La Compagnie possède l'actif suivant:	
Billets recevables......	$86,044 44
Billets garantis par hypothèques et collatéraux......	17,773 64
Primes en cours de collection......	15,372 93
Propriétés foncières......	174,487 60
Argent comptant......	22,572 56
Certificats 5 0/0 de ville (valeur du marché)......	22,925 00
Actions de banques (valeur du marché)......	6,741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)......	6,350 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)......	9,077 00
Actions du La Jockey Club, (valeur du marché)......	2,700 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)......	1,800 00
Bons à primes valeur du marché)......	2,850 00
Avance sur l'habitation Olivier......	5,964 31
Librairie et meubles du Bureau......	3,000 00
Jugements......	800 00
	$300,756 87

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

(Signé): PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me our de juin 1892.

JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	John M. Baldwin,
Aristide Hopkins,	W. E. Seago,
Jos. A. Shakspeare,	Jayme Magi,
Henry O. Bonaber,	Paul Capdevielle,
J. W. Smith,	J. S. Zacharie,
A. Kiopes.	

16juin—1 m

BANQUES.

Etat de la situation

—DE LA—

Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le vendredi 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes......		$1,512,752 68
Surtirages garantis et non garantis......		13,230 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation......		50,000 00
Actions, sécurités, etc......		66,096 00
Dû par des agents de réserve approuvés......		26,897 00
Dû par d'autres banques nationales......		13,842 13
Dû par des banques et banquiers d'Etat......		2,551 31
Maison de banque, meubles et installations......		115,500 00
Dépenses courantes et taxes payées......		10,572 83
Echanges pour le Clearing house......	348,846 46	
Billets d'autres banques......	8,319 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents......	162 32	
Espèces......	15,900 00	
Billets legal tender......	105,113 00 —	176,142 78
Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats Unis, (5 pour cent de circulation)......		2,250 00
Total......		$1,990,114 81

PASSIF.

Capital payé......		$300,000 00
Fonds de surplus......		200,000 00
Profits non divisés......		78,299 47
Billets de banques nationales en circulation......		43,895 00
Dividendes non payés......		1,806 00
Dépôts individuels sujets à chèques......	$1,149,779 94	
Certificats de dépôt de demande......	5,685 00	
Chèques certifiés......	325 10	
Chèques de caissier en circulation......	3,790 77—	1,159 580 81
Dû à d'autres banques nationales......		7,277 12
Dû à des banques d'Etat et banquiers......		1 557 41
Notes et billets ré-escomptés......		150,000 00
Bills payables......		60,000 00
Total......		$1,990,114 81

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, J. L. MERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.

J. L. MERCIER, Caissier.

Signé et assermenté pardevant moi, ce 5me jour d'octobre 1892. BENJAMIN ORY, Notaire.

Correct—Attesté:

MAX SCHWARACHER,
H. ABRAHAM,
G. R. FINLAY, Directeurs.

6 oct—1f

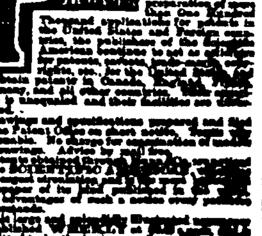

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 31,366—Division C—Mme M. A. Field vs ses créanciers—Que la cession des biens de la pétitionnaire Mme Mary Ann Farrell, femme de Spencer Field, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire, en son bureau No 135 rue Gravier, en cette ville, commençant le LUNDI, 17me jour d'octobre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les objets mentionnés dans la section 1786 des Statuts Révisés, et pour élire un syndic et voter sur l'application d'une décharge finale et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1892.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 17

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an......	$12 00
Six mois......	6 00
Trois mois......	3 00
Un mois......	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an......	$3 00
Six mois......	1 50
Quatre mois......	1 00
Un mois......	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73